

Notice technique

FAUNE

Affiches augmentées pour l'espace public

Collaboration

Adrien M & Claire B x Brest Brest Brest

Contact

Margaux Fritsch et Delphine Teypez
production@am-cb.net

Présentation

Faune est une série de 10 affiches de grand format à découvrir en réalité augmentée, avec l'application Faune.

Caractéristiques techniques

Format : 118,9 x 84,1 cm (A0)

Papier : type Dos bleu, épaisseur 115 g/m²

Impression : noire en sérigraphie

Nombre d'affiches : 10 modèles d'affiches visibles en réalité augmentée composent un parcours.

Chaque affiche se déploie en réalité augmentée à travers l'écran d'un smartphone ou d'une tablette, pendant 1 minute environ ; sans ordre de lecture.

Les affiches sont disponibles soit en français ou en bilingue français-anglais.

Un bandeau en bas de chaque affiche indique le nom des artistes et le lien vers l'application Faune.

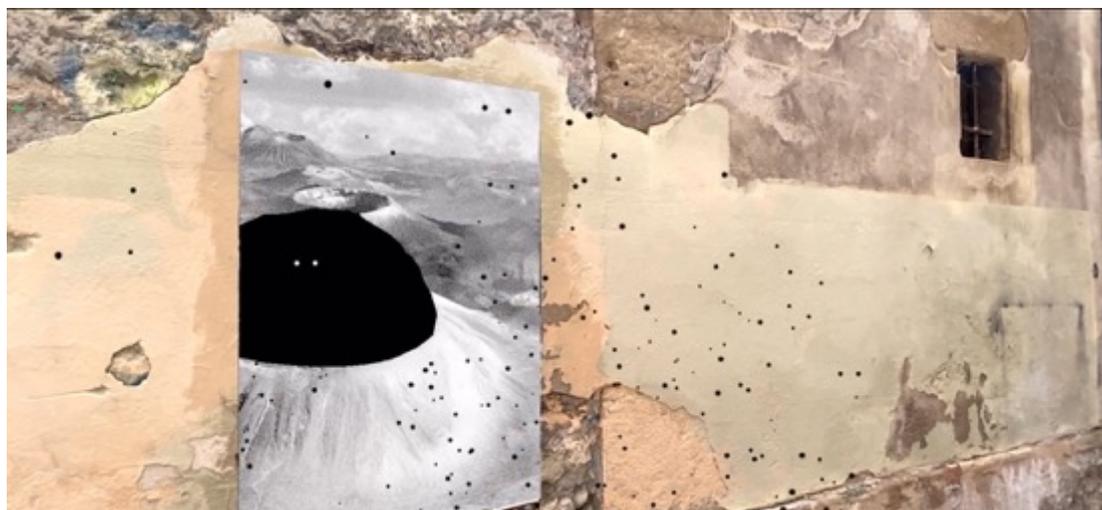
Conditionnement

Les affiches seront envoyées par la compagnie par service postal, conditionnées dans un étui en carton.

Exemple d'affiches dans l'espace public :



Captures d'écran depuis l'application de réalité augmentée :



Mise en place

Le repérage des murs et lieux d'affichages, les demandes d'autorisation auprès de la Mairie et/ou collectivités locales et/ou des riverain-es, le collage en amont et pendant la durée de diffusion puis le décollage des affiches sont à effectuer par la structure d'accueil selon nos préconisations énoncées ci-après.

La compagnie ne sera pas tenue pour responsable si ces demandes n'aboutissaient pas ou si celles-ci sont faites trop tard pour obtenir les autorisations.

Préconisations d'affichage

Nous vous conseillons de choisir :

- Des murs pas trop poreux, sans trop de reliefs ou de trous, non inclinés.
- Des murs dans un parcours assez « piéton », à l'échelle humaine, avec un périmètre restreint. Par exemple, 2 ou 3 affiches peuvent se trouver dans la même rue, espacées de quelques dizaines de mètres.
- Pas trop de « pollution visuelle/commerciale » pour que l'œil soit attentif aux affiches.
- Il n'y a pas de sens de déambulation pour le parcours.
- Pour information : l'affiche sera positionnée à environ 1 mètre du sol (pas trop haut ni trop bas), le milieu de l'affiche doit se situer à hauteur d'œil.
- Prévoir 1,5 à 2 mètres de recul par rapport au mur pour regarder les affiches. Attention à la circulation environnante.
- La compagnie fournit les affiches ; le kit de départ est composé de 4 séries de 10 affiches. Donc une possibilité de proposer 3 parcours, et d'avoir 10 affiches pour remplacer les affiches déchirées ou abimées.
- Pour privilégier la cohérence du projet, veiller à ce que les affiches de Faune ne soient pas collées à proximité d'un autre type de campagne d'affichage.

Repérage et demande d'autorisations

- Ne pas hésiter à communiquer fortement auprès des riverain-es, à impliquer les commerces, les habitant-es, les associations de quartier pour parler du projet par exemple en distribuant un flyer dans les boîtes aux lettres ou en affichant les informations dans les immeubles avec le nom des rues concernées, en faisant paraître en amont l'information dans les journaux locaux (voir ci-après un exemple de contenu possible avec les informations du projet). Pour privilégier la cohérence du projet, merci de ne pas faire d'affichage type cartel à côté des affiches de Faune.
- Bien noter, dès le repérage, les numéros de rue/place/square de l'emplacement souhaité pour l'affichage afin de savoir à qui la demande d'autorisation doit être faite.
- Prévoir un récapitulatif qui met en parallèle la photo de l'emplacement exact et le numéro de la rue/place/square pour lequel l'autorisation a été obtenue ainsi que le nom de l'affiche choisie pour cet emplacement.
- Prévoir quelques emplacements en plus si jamais le jour du collage un ou deux emplacements devaient être modifiés (travaux de voirie, échafaudage, etc.).
- Obtenir l'autorisation de la Mairie et/ou collectivités locales permet d'appuyer la demande d'autorisation auprès des riverain-es.
- Demander à la municipalité/collectivité qu'elle prévienne la police municipale du projet et du jour du collage.

Collage

Matériel à prévoir :

- Colle forte à papier peint. Quantité de colle à prévoir = 1 paquet de colle pour 10 affiches
- Un seau pour la colle + 1 bâton pour le mélange + 1 pinceau à colle + deux chiffons (un pour la colle + un pour s'essuyer les mains)
- Un petit escabeau 2-3 marches
- De l'eau pour refaire de la colle si besoin en cours de collage (ou la demander sur place).
- Lettre d'autorisation municipale de collage dans la ville à avoir sur soi au moment du collage (en cas de contrôle de la police par exemple)

Petits + :

- Pour transporter les affiches, un charriot peut être une bonne idée. Ou un carton un peu plus grand que les affiches.

Durée de collage et personnel requis :

- Prévoir entre 1h et 2h par parcours de 10 affiches. Le temps de collage varie en fonction du parcours et du type de murs.
- Collage possible même par temps de pluie. Veillez toutefois à protéger les affiches pendant le chemin du collage (carton, bâche).
- Nombre de personnes : 2 minimum. 3 personnes idéalement.

Tutoriel collage pour les affiches :

Préparation de la colle :

Bien prendre en compte la notice explicative sur le paquet de la colle et notamment le temps d'attente après avoir ajouté de l'eau et mélangé (environ 10 minutes).



Lien vers tutoriel collage d'affiches : : <https://vimeo.com/563262590/d8d584074e>

1. Enduire le mur pour le pré-encoller. Mettre une bonne dose de colle pour combler les trous à l'emplacement choisi (il faut que ça glisse sous le pinceau), et en débordant bien sur les côtés.
Pour information : l'affiche sera positionnée à environ 1 mètre du sol (pas trop haut ni trop bas), le milieu de l'affiche doit se situer à hauteur d'œil.
2. Positionner l'affiche sur le mur. Une deuxième personne regarde avec du recul pour donner les indications pour la positionner bien droite, puis appliquer l'affiche à la main contre le mur.
3. Passer le chiffon sur l'affiche pour chasser les bulles d'air (du centre vers l'extérieur) et bien aplatir.
4. Ré-enduire l'affiche de colle avec le pinceau en dépassant sur le mur.
5. Puis finir à la main pour enlever les bulles d'air avec des mouvements dynamiques.
Bien laisser de la colle sur l'affiche. Cela fait comme un vernis.
6. L'affiche est collée, s'essuyer les mains et passer à l'emplacement suivant.

Nota bene :

- Ce n'est pas grave s'il y a quelques plis au moment du collage car l'affiche va encore un peu « bouger » en séchant.
- Ce n'est pas grave si une affiche est un tout petit peu déchirée ou se déchire un peu, il faut juste faire plus attention en la collant.

Tutoriel de décollage des affiches :

- mouiller l'affiche en partant du haut
- décoller l'affiche en tirant dessus
- brosser le mur et rincer à l'eau

Tablettes / Application

Pour que l'application puisse fonctionner correctement, le public doit posséder un téléphone ou une tablette récentes, sorties **après** 2017.

L'application gratuite **Faune** doit être installée pour découvrir la réalité augmentée.

Elle se télécharge sur www.faune.app/ ou via les liens directs :

- **iPhone/iPad** : vous devez installer iOS 11 ou supérieur sur un modèle sorti en 2017 ou supérieur. L'application est disponible sur l'Apple Store : <https://apps.apple.com/fr/app/faune/id1566379063>
- **Android** : vous devez installer la version 9.0 Pie ou supérieure. L'application est disponible sur le Play Store : <https://play.google.com/store/apps/details?id=net.amcb.faune>

Une fois installée, l'application **Faune** ne nécessite pas de connexion internet.

- ouvrez l'application et cliquez sur « Commencer » ;
- pointez l'affiche à travers votre écran ;
- laissez se déployer l'animation virtuelle en superposition au dessin.

Contenu rédactionnel pour l'information aux riverain-es

Ce contenu est donné à titre d'exemple pour l'information sur le projet **Faune**.

Pour rappel : pour privilégier la cohérence du projet, merci de ne pas faire d'affichage type cartel à côté des affiches de *Faune*.

Faune

Une série d'affiches visibles en réalité augmentée signée Adrien M & Claire B x Brest Brest Brest.

Faune est une série de 10 affiches de grand format à observer avec l'application de réalité augmentée développée sur mesure. Collées dans l'espace public, les affiches invitent à un parcours en forme de jeu de piste qui révèle une vie animale cachée sur les murs de la ville. Libre d'accès, visible en extérieur, ce parcours s'adresse à tous les publics. Sorte d'initiation à un pistage poétique et dada, il propose une gymnastique de l'attention et un ré-enchantement du quotidien urbain.

Faune est le fruit de la collaboration entre Adrien M & Claire B et le collectif de graphistes Brest Brest Brest.

adrienm-claireb.net

brestbrestbrest.fr

Pour que l'application puisse fonctionner correctement, le public doit posséder un téléphone ou une tablette récentes, sorties **après** 2017.

L'application gratuite **Faune** doit être installée pour découvrir la réalité augmentée.

Elle se télécharge sur www.faune.app/

Une fois installée, l'application **Faune** ne nécessite pas de connexion internet.

- ouvrez l'application et cliquez sur « Commencer » ;
- pointez l'affiche à travers votre écran ;
- laissez se déployer l'animation virtuelle en superposition au dessin.

Faune

Adrien M & Claire B x Brest Brest Brest

Création 2021

Équipe

Conception et direction artistique : Claire Bardainne, Adrien Mondot, Arnaud Jarsaillon, Loris Pernoux

Conception et développement informatique : Adrien Mondot, Rémi Engel

Habillage sonore : Brest Brest Brest

Administration : Marek Vuiton

Direction technique : Alexis Bergeron

Production et diffusion : Joanna Rieussec

Production : Delphine Teypez, Margaux Fritsch

Médiation : Aurélia Deniot, Claire Engel, Johanna Guerreiro

Typographies : Garaje © 205TF, Flutter © Jangs Müller Type Foundry

Production

Adrien M & Claire B

Co-productions et soutiens

LUX, scène nationale de Valence

Avec la participation du DICRéAM – Centre National du cinéma et de l’image animée
Fonds [SCAN] - Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Région Auvergne-Rhône-Alpes

La compagnie Adrien M & Claire B est conventionnée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et soutenue par la ville de Lyon

S’il y a une photo du projet, bien mentionner :
Photos © Adrien M & Claire B — Brest Brest Brest